

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE**

73220

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 5

Votants : 6

L'an deux mil vingt-quatre, vendredi 12 juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 05 juillet 2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents: Mme POLLET Catherine- DEQUIER Gérard - POLLET Bernard - VILLARD Michel

Absents: BERARD Olivier donne pouvoir à Christine BOUCLIER BEAUCHET
DUPONCHEL Magali
SAMSON Julien
VILLARD Dominique

Mme POLLET Catherine a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : CREATION EMPLOIS SAISONNIERS POUR LA SAISON D'ETE 2024

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la fonction publique territoriale,

VU l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement et que celui-ci doit mentionner sur quel grade et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

CONSIDERANT qu'en raison du surcroît de travail conséquent aux travaux estivaux de la commune, il y aurait lieu de créer 4 emplois saisonniers d'agent polyvalent, à temps non complet du 15 juillet 2024 au 19 juillet 2024 inclus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- DECIDE de créer 4 emplois saisonniers d'adjoint technique à compter du 15 juillet jusqu'au 19 juillet inclus;
- DECIDE que la rémunération sera attachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques territoriaux;
- HABILITE Madame le Maire à recruter 4 agents contractuels:
 - 4 agents du lundi 15 juillet 2024 au vendredi 19 juillet inclus (35H/semaine)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :

Pour copie conforme,

Le Maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET

